



## Compte-rendu Conseil des ligues d'Outre-Mer

Réunion du 4 juin 2017

### **Présents :**

**FFT** : A. Fischer - O. Neumann – H. Cavallin (Réunion de travail du 3 juin).

**Guadeloupe** : C. Forbin – C. Cointre – O. Saint-Louis-Gabriel

**Guyane** : C. Pitta – A. Verderosa – F. Prevot

**Martinique** : G. Soumbo – Y. Fibleuil – A. Lauhon

**Nouvelle Calédonie** : J. Dietrich-Ratiarson – W. Partridge – P. Wuille

**Réunion** : MT Lefèvre – JP Ah-kiam – JY Dennemont

Suite à la réunion des ligues d'OM entre-elles le samedi 3 juin, un document des demandes des ligues d'OM, préfigurateur d'un projet commun, a été établi en 5 points : Organisation, sportif, Equipement, Développement et Billetterie RG.

### ***ORGANISATION***

#### Dotation globale fédérale

A la demande des ligues d'OM, un récapitulatif 2014 – 2017 des aides financières attribuées à chaque ligue d'outre-mer a été remis par la direction financière.

La transparence dans ce domaine a été appréciée de tous.

Il a été rappelé à cette occasion que la DGF a été instaurée en 2015 pour globaliser toutes les aides et permettre une plus grande souplesse aux ligues dans leurs actions.

Après 2 années consécutives (2015 et 2016) de baisse, la DGF 2017 a été stabilisée pour l'ensemble des ligues métropolitaines et OM.

#### Formation SAGE

Il est demandée une formation exceptionnelle et urgente de mise à niveau comptable des administratifs des ligues d'OM, sur site, pour maîtriser le nouveau logiciel SAGE.

### ***SPORTIF***

Une des préoccupations principales des ligues d'outre-mer est la formation sous tous ses aspects rendue plus compliquée du fait de leur éloignement.



#### Formations des acteurs des clubs:

Une ligne budgétaire de 30000€/an est consacrée chaque année à la formation des dirigeants par bassin (Nouvelle Calédonie, Réunion et Guyane/Antilles). Chaque bassin bénéficiant de cette ligne une fois tous les 3 ans. Dans cette ligne budgétaire sont entre-autre inclus les frais de déplacement et d'hébergement de salariés de la FFT intervenant dans ces formations.

A noter que les interventions de salariés fédéraux sont très appréciées des ligues d'OM qui souhaitent leur poursuite.

Suite aux multiples changements de dirigeants à la ligue de la Nouvelle Calédonie, cette dernière n'a pas utilisé cette aide en 2016.

Les ligues d'OM souhaitent que la ligne budgétaire formation 2016 non utilisée soit exceptionnellement reportée en 2017 pour permettre avant la fin de la saison sportive 2017 la tenue des formations dans les bassins de Nouvelle Calédonie et Guyane/Antilles (au total 2 x 30000€).

En 2018, la ligne budgétaire formation concernera la Réunion.

#### Demande d'un référent CT

Afin de mieux identifier les besoins de chaque bassin et de promouvoir une politique sportive cohérente entre les différentes ligues (Formation continue des DE, Promotion de la politique sportive de la fédération, suivi des jeunes, mise en œuvre de la préparation physique, etc.), il est demandé qu'un CT de Métropole, référent pour l'ensemble des ligues d'OM, soit nommé. Ce CT serait amené à se déplacer suivant un calendrier bien précis validé par les différentes ligues.

Ce CT pourrait ainsi faciliter l'accueil des jeunes d'OM au CNE par une meilleure connaissance de leur niveau.

#### Championnats de France individuels

Les représentants des ligues d'OM craignent que le « cut classement » mis en place en 2017 pour la participation aux championnats de France individuels risque de pénaliser les joueurs d'OM et surtout de fragiliser leurs championnats régionaux s'ils ne débouchent pas sur l'accès aux championnats de France.

Il est rappelé à cette occasion qu'il existe un cut spécial OM pour la constitution des listes de haut niveau du Ministère.

**Pourquoi ne pas s'en inspirer ?**

Une autre problématique est soulevée : la qualification aux championnats de France est souvent prétexte à organiser des tournées en métropoles pour les jeunes d'OM, car ils bénéficient d'une prise en charge pour les championnats de France individuels.

Si l'accès aux championnats de France est limité suite au cut mis en place, ne pourrait-on pas attribuer une aide pour organiser des tournées en métropole sous l'égide du CT référent ?



### Tournois ITF des ligues d'OM

Actuellement l'attribution de WC dans les tournois ITF organisés en OM est d'une WC locale pour 2 réservées à la DTN.

Sous réserve d'une utilisation pertinente, il est demandé d'inverser l'attribution : 2 WC locales pour 1 fédérale pour mieux valoriser les joueurs des différents bassins.

Concernant les tournois ITF juniors, les ligues d'OM (Nouvelle Calédonie) s'étonnent de ne pas pouvoir disposer de WC comme dans les tournois seniors.

### Classement des jeunes joueurs d'OM

De nombreux tournois (hors tournois ITF) joués dans les pays étrangers ne sont pas pris en compte dans le palmarès des jeunes compétiteurs des ligues d'OM.

Il est demandé à la DCEF d'étudier cette problématique.

### Convention de partenariat FFT

Les ligues d'OM souhaiteraient un RV avec le Président pour évoquer la possibilité de partenariats entre la FFT et les fédérations australienne, américaine et d'Afrique du sud pour faciliter la participation des jeunes d'OM aux tournois de ces fédérations.

### **EQUIPEMENT**

Actuellement, une enveloppe financière de 18000€/ligue/an est prévue, soit 90000€ au total pour l'OM.

Au-delà d'une augmentation de l'enveloppe qui serait appréciée si elle était possible, les ligues d'OM demandent une plus grande souplesse dans le versement des aides.

Au lieu de verser les aides après réalisation des travaux, les ligues d'OM demandent que les sommes soient débloquées sur fourniture par la ligue d'un devis validé par le service équipement pour permettre de déclencher les travaux, les ligues n'ayant pas les moyens financiers de faire des avances aux clubs.

Il est aussi demandé de reporter sur l'année suivante les budgets non utilisés.

### **DEVELOPPEMENT**

#### Championnats de France par équipes

Les équipes des ligues d'OM n'ayant pas accès aux championnats de France par équipes, il paraît indispensable que dans les différents bassins des aides spécifiques soient accordées pour faciliter l'organisation de finales en Guyane/Antilles ou la participation d'équipes avec d'autres pays proches « Réunion/ Maurice », etc.

Il est demandé aux différentes ligues de présenter des budgets prévisionnels pour l'organisation ou la participation à ces compétitions.



### Actions de promotion

Lors des actions de promotion du tennis (Raquettes FFT, Club féminin Engie, etc.), il est demandé que les ligues d'OM soient pleinement associées à ces événements en leur donnant les moyens de les promouvoir sur leur territoire.

Il est soulevé le problème de l'exonération des droits de douanes pour tout colis envoyé. Seuls les colis comportant une facture FFT de valeur « 0 » peuvent permettre l'exonération.

Les ligues d'OM se demandent pourquoi elles n'ont pas été associées à l'opération « Kits de promotions » prévus pour les forums des associations.

### **QUOTA BILLETTERIE RG**

Aujourd'hui chaque ligue d'OM dispose de 4 places tribune des ligues par jour.

De plus les ligues de Guyane et Nouvelle Calédonie ont la possibilité d'acheter 4 places par jour et les 3 autres ligues d'OM 6 places par jour.

Les ligues d'OM souhaiteraient que ces quotas soient revus.

### **Conclusion**

Les demandes formulées par le Conseil d'OM feront l'objet d'une étude par les différents services concernés avant d'être présentés en Comex du 24 juin.

**Marie-Thérèse LEFEVRE**  
Membre du Comité Exécutif  
en Charge de l'Outre-Mer

**Alain FISCHER**  
Secrétaire Général